**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 60 (1922)
**Heft:** 24

**Artikel:** Pè lè z'èpeteau
**Autor:** Marc
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-217273

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

60me ANNEE — N° 24. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 17 juin 1922.

# CONTEUR VAUDOIS

**JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE**

PARAISSANT LE SAMEDI

**Rédaction et Administration :**
**Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne**
**PRÉ-DU-MARCHÉ, 9**

*Pour les annonces s'adresser exclusivement à la*
**PUBLICITAS**
Société Anonyme Suisse de Publicité
**LAUSANNE et dans ses agences**

**ABONNEMENT :** *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
**six mois, Fr. 3.50** — *Etranger,* **port en sus.**

**ANNONCES**
**30 cent. la ligne ou son espace.**
**Réclames, 50 cent.**
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

On peut s'abonner au ***Conteur Vaudois*** jusqu'au 31 décembre 1922 pour

**3 fr. 50**

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

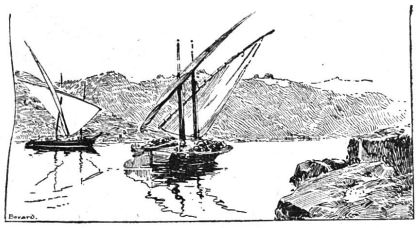

## RÉPONSE A L'ARTICLE « A QUI DE RÉPONDRE »

1° Les nombreuses publications parues à l'occasion des centenaires vaudois de l'Indépendance et de 1803 ont beaucoup parlé du drapeau vaudois, ou plutôt des armoiries vaudoises.

Dans sa première séance du 16 avril 1803, le Petit Conseil proposa au Grand Conseil pour couleurs *le vert et le blanc et pour sceau un champ vert clair et blanc divisé en deux bandes, deux mains jointes tenant une épée surmontée d'un chapeau de Guillaume Tell ; devise : pro libertate et fœdere.*

Cette proposition fut rejetée.

Immédiatement après et dans la même séance, un nouveau projet fut présenté et adopté par le décret suivant :

Le Grand Conseil du Canton de Vaud

décrète :

1° Les couleurs du Canton de Vaud sont le *vert clair* et le *blanc.*

2° Le sceau du Canton de Vaud aura pour empreinte, conformément au modèle présenté, un écusson coupé en deux bandes vert et blanc. Dans le champ, on lira LIBERTE ET PATRIE et au-dessus de l'écusson, sur une bandelette flottante, on lira CANTON DE VAUD.

C'est peu clair et peu héraldique.

Les anciennes armes du Pays de Vaud représentaient trois collines vertes sur un champ d'argent. Ces trois collines abaissées et nivelées ont donné la partie inférieure de l'écusson actuel du Canton de Vaud (Verdeil).

Un vitrail du seizième siècle de l'église de Brou, près Bourg-en-Bresse (dont une reproduction se trouve dans l'église de Moudon), donne comme armoiries du Pays de Vaud un fond blanc avec montagne noire.

*Le vert,* qui apparaît dans nos écussons cantonaux suisses avec St-Gall, était la couleur favorite des partisans du nouvel ordre des choses. En 1780, l'avant-veille de la prise de la Bastille, le peuple de Paris assemblé sous les marronniers du Palais Royal, adoptait, sur la proposition de Camille Desmoulins, « le vert, couleur de l'espérance, comme signe de ralliement ». L'orateur, raconte Mignet, attache une feuille d'arbre à son chapeau, tout le monde l'imite ; les marronniers sont presque dépouillés de leurs feuilles.

Les patriotes vaudois adoptèrent cette couleur et la portèrent avec ostentation dans les fameux banquets où l'on chantait « Ça ira », et où l'on toastait en faveur de la « grande nation ». Si bien que cette couleur fut déclarée séditieuse par LL. EE.

Mais le vert devint toujours plus la couleur à la mode.

Bergier-Lemaire écrivait à La Harpe le 24 janvier 1798 : « La proclamation de Ménard et Desportes a produit tout l'effet que nous en attendions. Arrivée hier à 7 heures, demi-heure après elle a été connue de toute la ville et aussitôt la cocarde verte a été placée sur plusieurs chapeaux couvrant des têtes influentes. Ce matin, le Deux-Cent en corps s'en est paré et a été imité par la généralité des citoyens. »

Et dans le *Journal officiel* du 15 pluviose an VI (3 février 1798), nous lisons :

« Hier à la pointe du jour, le drapeau vert flottait sur la maison où s'assemblent les membres du Comité de Réunion ; on y lisait : *République Lémanique.* Le vert, comme on sait, était la couleur de Guillaume Tell, Stauffacher et Melchthal : c'est aussi l'emblême de l'espérance que doit avoir une république qui naît sous les auspices de la grande nation. »

Où l'auteur de cet article a-t-il appris que le vert était la couleur de Guillaume Tell ? Mystère. Cette idée, qui avait peut-être cours dans le peuple, explique la vogue de cette nuance que nous aimons voir, à côté de la couleur blanche, sur notre écu vaudois.

* * *

2° La syllabe *ens,* qui termine plusieurs noms d'endroits, est le suffixe germain *ingen,* traduit en latin par *ingis,* devenu dès le neuvième siècle *ens, eins, enges, anges, inge,* quatre formes qui ont chacune leur région : de Fribourg à Echallens, l'on rencontre Sullens, Boussens, etc.; *ins* au sud de l'Aubonne : Prangins, Bursins ; *in* à Neuchâtel : Marin, Vermondin ; *inges* à Genève : Pressinges, Puplinges ; *anges* dans la vallée de la Broye et près de Morges : Auboranges, Martherenges, Préverenge. Ces noms sont, disons-nous, la forme allemande de *ingen.* (D'après Jaccard : Topougnire.)

3° *Villard ou Villars, Velars* (Velâ en patois), nom de nombreuses localités de la Suisse romande, suivies souvent d'un nom propre généralement germain ou composé avec ce nom qui est celui du fondateur ou premier possesseur d'un fonds.

Du latin *villare :* réunion de villas, de fermes ; le *d* et le *s* sont des lettres parasites qui apparaissent de bonne heure. Ainsi on trouve un Willelmus de Villard en 1255.

*Villaret* est un diminutif de Villars.

Villars devient Villiers dans le Jura bernois. (D'après Jaccard : Topougnire.)

## RECTIFICATION

*Cheseaux.* — Un malentendu dans mes renseignements a fait croire que l'écusson, décrit dans le numéro de samedi dernier du *Conteur,* avait été adopté. Ce projet, qui paraissait être bien accueilli, a été abandonné pour admettre un écu de gueules au chef d'argent, sur le tout gironné azur et argent.

## PÈ LÈ Z'ÈPETEAU

QUAND on è bin mau fotu, qu'on è tot cadiquo, tot badzo, tot moindro, tot retreint, qu'on canfâre dein son lhî quemet de la soupa que borbotte, eh bin ! n'è pas l'eimbarra, mâ on è dâi iâdzo tot conteint de trovâ pè l'èpeteau cauquon que vo soigne et que coudhie vo guiéri. Ao bin, se lâi a pe rein à fére, à no bailli po rein on beliet po lo cemetîro. Tot parâi, lâi a pas à repipâ, vo soignant adrâi bin dein lè z'èpeteau, principalameint tandu la guierra iô s'ein è passâ de totè lè sorte et bin dâi z'autro avoué.

Stausse que vo vu dere sè sant passâïe dein on èpeteau de pè Paris iô lè tsapllia-brè, lè tsappliatsambe l'ant z'u pas mau à fère stau z'an passâ.

Pequatiûdra, de pè Malapalu, s'ètâi eingadzî peindeint la guierra dein cllia compagni que lâi diant la *légion étrangère.* Faut dere que l'ètâi on coo que tot lâi ètâi bon, lo mau et lo bin, mâ principalameint lo mau. L'avâi fé la guierra contre lè z'Allemand et preteindâi qu'ein avâi éterti on rîdo moui.

Cein m'èbahie pas tant : ne pouâve dza pas lè cheintre quand l'allâve à l'ècoula. Sé pas se cein lâi avâi portâ bounheu, mâ vo djûro que l'avâi adi passâ eintremî dâi bâle sein ein reçâidre pî la quuva de iena. L'avâi z'u quauque dzo de condzi. Desâi que l'ètâi po pouâi rècourâ lè bâodéron dâi *tranchées.* Et pu l'avâi z'u einvya de revère son Malapalu. Mâ n'ètâi pas venu bon et croûïe leinga lâi etâi vegnâ.

Onna demeindze la vèprâ, lè dzouveno lo coïenâ vant po cein que l'avâi dèmorâ quauque teimps à Paris. Lâi desant po lo tsecagnî :

— Quemet a-to pu resta pè Paris ? Noutron monsu l'eincourâ no dit que Paris l'è onna Babylone. (Cllia Babylone l'ètâi onna vela dâi z'autro iâdzo que l'ètâi pllienna de cotiein.)

— Onna Babylone ! que repond Pequatiûdra, vo garanto que lâi a pas mé de croûïe guieux à Paris qu'à Malapalu !

* * *

Et Pequatiûdra s'è reinmmodâ po la guierra. Sti coup, n'a pas z'u atant de tchance, et on biau dzo s'è reveilhî à l'èpeteau avoué la tîta que lâi écarfalâve. Peinsâvo vâi, assebin ! L'avâi reçu on melion que lâi avâi dèvourâ la mâiti de la tîta derrâi et coffèï la cervalla. Mâ lè *chirurgien,* quemet ie diant âi tsapplia-brè per lè, sant dâi tot fin. Lâi ant sailliâ la cervella, l'ant pllieméâïe quemet on pllionme onna truffye boulâita, l'ant messa godzî quauque dzo dein de l'iguie que l'avâi de la sau po ne pas que lè motse l'aulant caillî. Adan lo mâidzo l'a de à Pequatiûdra :

— Te sâ, on tè dèfeind de sailli dau pâilo dèvant qu'on l'ausse rabètsî on bocon la cervalla dein la boûla. Cein n'arâi pas bouna façon.

Mâ Pequatiûdra n'a rein voliu oûre. S'è bo et bin sauvâ ! Iô vaitcè que quauque dzo aprî, lo maîdzo lo reincontre et lâi dit dinse :

— Quemet ! l'è tè, Pequatiûdra, que tè prominne sein ta cervalla ! Vein avoué mè la queri.

— Na, repond Pequatiûdra, n'ein è pe rein fauta. M'ant met dein lè tambou.

* * *

N'eimpatse que Pequatiûdra l'a faliu retornâ à l'èpeteau po onna bougreri quemet l'autra. N'avâi pas pi tant de mau et lo tsapllia-brè l'amâve bin et lo pregnâi avoué li tî lè coup que faillâi fére n'opérachon — quemet desâi — po teni lè tsambe et reportâ lè malâdo.

On coup, lo mâidzo l'avâi z'u 'n'opérachon dianstrameint casuet. L'avâi eimpougnî lo malâdo, et sé pas cein que lâi avâi pas rongnî : dautrâi tsambe, dou bré, lo fédzo, lo félin, la mâiti dâi boui et lo resto. Quand l'eut botsî, ie crie :

— Pequatiûdra, tè faut remettre lo malâdo dein son lhî.

Pequatiûdra vouâite clli l'affére et fâ dinse âo mâidzo (l'è veré que Pequatiûdra n'avâi min de cervalla !) :

— Mâ, dite-vâi, monsu lo mâidzo, lo quin de clliau bocon faut-te remettre dein lo lhî ? Sant asse gros l'on que l'autro !

*Marc à Louis, du* Conteur.

## COUP DE FOUDRE ET COUP DE THÉATRE

Respectueusement dédié à M. A. Balli.

I

L'HOMME étant tout au plus un animal supérieur, il serait prétentieux d'affirmer qu'il est un animal parfait, cependant, je ne crois pas manquer à la vérité en assurant que le héros de mon récit est, lui, un parfait animal. D'ailleurs, vous en jugerez.

Il y a 24 ans, lorsque le moment était venu de baptiser notre homme, alors bébé, ses parents avaient décidé de l'étiqueter d'un nom qui contienne à la fois de la rudesse, de l'élan et de la poésie. On hésita longtemps entre Achille, Hercule, Annibal et Nabuchodonosor, mais enfin, pour satisfaire au désir d'une tante admiratrice d'Attila, roi des Huns, on accepta d'appeler le nouveau-né Attilo.

II

A l'époque où commence la présente histoire, Attilo revient de Milan. Le costume impeccable, le pli du pantalon irréprochable, les souliers cirés, il se pavane. C'est un jeune homme riche, plein de fatuité, traitant les femmes à la légère, se vantant d'en être adoré sans toutefois s'attacher à elles. Bon garçon, il a le cœur sur la main et l'esprit probablement dessous, car on n'en distingue pas chez lui. Plus on l'examine, plus on comprend son succès auprès du beau sexe. En effet, ce qui attire les âmes à lui, c'est 1° une superbe trousse de voyage, 2° deux magnifiques valises ornées de monogrammes gros comme ça !... je vous l'assure : gros comme ça ! Pour l'instant ces belles choses gisent à ses pieds, sur la plate-forme d'un tramway lausannois. Attilo rêve. A côté de lui, une jeune fille le regarde. Attilo, jouant l'indifférence, la regarde aussi. Ils se regardent. Elle, prend le coup de foudre. Lui, prend ses bagages, saute sur le trottoir et s'éloigne chargé, les bras tendus, en se retournant de temps à autre.

III

Au soir tombant, Attilo est demandé au téléphone. La demoiselle coup de foudroyée le prie de se rendre au « Central ». Il y court, il arrive, il entre, il la voit. Ils se déclarent leur affection mutuelle. Ils se pressent les mains. Lui, fou de joie, se passionne. Il implore un baiser, un seul. Elle répond par un non et par son nom :

— Je me nomme Colette, dit-elle, au revoir, revenez si vous le désirez.

Et ils se quittent.

IV

Le jour suivant, Colette éplorée se présente à son Attilo.

— Mon âme, qu'avez-vous ? s'écrie celui-ci.

— Ah ! Monsieur, je ne puis payer ma robe, et ma couturière va me la reprendre ! Tenez ! Je vole me précipiter au lac !

— Non ! Horreur !... Combien vous faut-il ?

— Soixante francs.

— Les voici.

Et Attilo étale l'argent avec le « geste du semeur ».

— Merci, monsieur.

— Embrassez-moi, au moins.

— Voilà...

— Oh ! pas sur le front, voyons ! Venez...

— Non, laissez-moi, Monsieur.

Et ils se séparent.

V

Les mois s'écoulent. Colette, introuvable, doit être loin. Attilo n'ose pas s'avouer que l'on s'est moqué de lui. Dans le but d'oublier ses déboires, il travaille. Il devient docteur en droit. Alors il s'ennuie. Mais soudain, un beau matin, par une pluie battante, Colette réapparaît. Elle s'excuse de sa longue absence, couvre de baisers la tête parfumée d'Attilo, éternue à cause de la pommade, le saisit par le cou, lui caresse le bout des oreilles, lui lisse les cheveux, le dorlote, le cajole, l'endort et ainsi se fait pardonner son brusque départ. Attilo ferme les yeux, sourit et nage dans le ravissement. Il soutient à ses amis qu'il n'est pas le moins du monde amoureux, ce qui ne l'empêche pas de se lever à minuit, de s'asseoir en chemise à la fenêtre, de pleurer d'attendrissement en s'entretenant avec les étoiles et la lune. Il considère Colette presque comme une fiancée.

VI

Un après-midi, Attilo mande la femme de chambre :

— Mademoiselle, lui dit-il, si Colette vient, dites-lui de m'attendre ici. Vous l'introduirez dans cette pièce, vous l'installerez sur le canapé, vous lui offrirez de ma part du thé et des gâteaux. Vous vous mettrez à ses ordres et vous serez gentille. Hier, vous l'avez gâtée. Faites de même aujourd'hui.

— Oui monsieur.

Attilo s'en va, impatient d'être de retour auprès de la bien-aimée.

Une heure plus tard, son travail est enfin terminé. Attilo regagne rapidement son domicile, monte les escaliers quatre à quatre, arrête la domestique :

— Colette est-elle venue ?

— Oui monsieur.

— Où est-elle ?

— Partie pour Paris. Elle a emporté la trousse de voyage et les valises.

— Comment, les valises ?

— Oui monsieur, les valises.

— Mais, sapristi ! elles m'appartiennent, ces valises !

— Je m'imaginais que vous l'aviez autorisée à s'en servir.

— Jamais de la vie ! Songez donc : mes valises ! Ah ! la coquine ! elle m'a cambriolé pour 800 francs!

Attilo le conquérant, furieux, enragé, blessé, dégringole et gravit 29 fois les six étages de la maison, pour calmer ses nerfs, puis il se jette sur son lit d'un mouvement si brutal qu'il déchire ses bretelles !... des bretelles de 3 francs 50.

VII

Depuis cet évènement Attilo tâche de se consoler : « Bah ! soupire-t-il, elle me chérissait trop, cette enfant ! elle n'a pas pu supporter l'idée de me quitter sans garder un souvenir de notre amour ! C'est compréhensible, en somme ! »

Le malheureux n'a jamais admis que cette femme ne l'avait pas aimé et que l'on s'était payé sa tête.

— Ah ! oui : l'on s'était payé sa tête, et qui sait ? ce n'était peut-être pas la dernière fois.

*André Marcel.*

**Le ramasseur de « mégots ».** — Dis donc, Jean, je te vois continuellement suivre M. X., conférencier.

— Pense donc, il donne des conférences contre l'abus du tabac et dans les milieux où il parle, tout le monde jette son cigare !

**Question d'à côté.** — Quelle différence il y a entre un train et une gare ?

— Le train se rend de gare en gare et la gare ne se rend pas !

## L'ABBAYE DES « BOCANS »

*Croquis grandsonnois.*

Apart les enterrements, écrit-on de Grandson au *Journal d'Yverdon,* l'abbaye est la seule occasion souvent où nos bourgeois se rencontrent, aussi il en vient d'un peu partout. Il y a les anciens et les nouveaux bourgeois. Les anciens ceux qui descendent de familles de vieille souche dont les noms sont intimément liés à la vie de la ville et de la contrée. Puis les nouveaux qui portent des noms qu'on prononce difficilement et qu'on écrit plus difficilement encore. Ils ont acquis droit de bourgeoisie pour quelques louis d'or et nous arrivent de la rude Bochie, de l'Arménie martyrisée, de la belle Italie. Il y en a même un dont on n'a jamais su au juste d'où il nous était tombé, peut-être du pays mystérieux des... Alexandre !

Chaque famille avait ses traditions d'hospitalité et à telle table se retrouvaient toujours, d'année en année, les mêmes convives. Le menu aussi du grand dîner du samedi ne variait guère. Chez telle famille, on dégustait « le façon » qui n'avait de réelles qualités que si la feuille de chou venait du jardin Despland. Il y avait aussi la fameuse *salade* pommée du Montauban, laquelle était apportée en grandes pompes le vendredi soir... et qui était largement rendue le lendemain, par l'envoi, pour le « dix heures », d'un plat de jambon garni de pers et de petits cornichons. Quant au jambon lui-mêm le choix en était tout un poème ! C'était le bo vieux temps des diligences ; ces traditions s'ou blient, se perdent, s'abandonnent, par le fait de l disparition de ces vieilles familles ou la dispersion de leurs descendants.

La narration des souvenirs va son train et en voici un. Une année, le grand François fut roi du tir. Passe encore de trinquer, mais trouver le centre de la cible à son âge — il avait bien 75 ans — on n'en revenait pas. Il fallut bien se rendre à l'évidence quand, à la troisième demande, le marquem montra pour la troisième fois le drapeau blanc, auquel il imprima même un mouvement circulai pour marquer qu'il s'agissait d'un coup bien cent d'un beau « 20 ». On leva la mouche, percée à que ques milimètres du centre. Le conseil s'assembla vérifia, échantillonna et dut proclamer roi le gran François. Les deux demoiselles d'honneur lui cro chèrent sur le cœur le bouquet traditionnel, lequ était si volumineux cette fois qu'il n'en pouvai tourner la tête. On lui fit fête et le cortège du ro s'arrêta à toutes les pintes où de nombreuses dou ves furent séchées. Mais voilà qu'on apprit le len demain que c'était un autre qui avait tiré dans l cible du grand François pour lui faire l'honneur d fameux chapelet d'or qu'il avait ambitionné tou sa vie !

La dame qui vendait les cocardes avait une gr cieuse attention et décorait de fleurs et de rubar la fontaine aux armes parlantes de la Compagn des Mousquetaires. Maintenant, la décoration flor le est au balcon de notre palais communal : elle est encore, lecteurs admirez-la en ce beau mois mai « mois des fleurs, mois charmant, mois verm des roses ».

La guerre et les tracasseries de nos hautes som mités balistiques ont fait déplacer le centre de not abbaye grandsonnoise ; il nous en reste au moins cortège.

Le cortège !... il a manqué de partir pour les Tu leries, fanfare en queue, mais une manœuvre sa vante l'a heureusement remis sur le bon chemin.